

ACTION URGENTE

DEUX CONDUCTRICES DETENUES ONT ETE LIBERES

Loujain al Hathloul et Maysaa al Amoudi, deux conductrices saoudiennes, ont été libérées le 12 février après avoir passé 10 semaines en détention. On ne connaît pas précisément les conditions de leur libération et leur situation actuelle au regard de la loi.

Loujain al Hathloul et Maysaa al Amoudi, qui soutiennent la campagne pour le droit des femmes à conduire en Arabie saoudite, ont été libérées le 12 février. Elles étaient détenues respectivement depuis le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2014.

Ces deux femmes avaient été jugées devant le Tribunal pénal spécial de Riyad (une juridiction créée pour traiter les affaires de terrorisme) pour une série de chefs d'inculpation liés au fait qu'elles aient conduit et à leur militantisme sur Internet en faveur de la campagne visant à obtenir que les femmes puissent conduire en Arabie saoudite.

Il semble qu'elles ont été informées, au moment de leur libération, que la procédure engagée contre elles était close et qu'elles n'auraient plus à comparaître devant un tribunal. On ne connaît cependant pas précisément les conditions de leur libération et leur situation actuelle au regard de la loi.

Loujain al Hathloul, âgée de 25 ans, a été appréhendée le 30 novembre à la frontière alors qu'elle tentait de rentrer en Arabie saoudite au volant de sa voiture depuis les Émirats arabes unis. Les membres des forces de sécurité d'al Batha, ville frontalière de l'est de l'Arabie saoudite, ont confisqué son passeport et l'ont forcée à passer la nuit à bord de sa voiture.

Le lendemain matin, Maysaa al Amoudi, journaliste et présentatrice saoudienne, a elle aussi été arrêtée à al Batha alors qu'elle arrivait en voiture des Émirats arabes unis pour apporter à Loujain al Hathloul des produits de première nécessité. Elle avait pourtant précisé à la police saoudienne des frontières qu'elle n'avait pas l'intention de conduire sur le territoire saoudien.

Au bout de quelques heures, les deux femmes ont vraisemblablement été emmenées dans un poste de police d'al Batha où elles ont été soumises à un interrogatoire, avant d'être transférées au Bureau des enquêtes et des poursuites judiciaires de la ville d'al Hufuf, dans la province de l'Est, pour y être de nouveau interrogées. Plus tard ce même jour, Loujain al Hathloul a été conduite dans un établissement pénitentiaire pour femmes et Maysaa al Amoudi à la prison centrale, toutes deux situées à al Ahsa (province de l'Est), où elles sont restées incarcérées jusqu'à leur libération.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 308/14. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/MDE23/037/2014/fr/.

Noms : Loujain al Hathloul, Maysaa al Amoudi
Femmes